



Église St-Nicolas

Le Lien

Dimanche 13 novembre 2022

33^{ème} dimanche du temps ordinaire



Église St-François-de-Sales

SACREMENT DE CONFIRMATION DES ADOLESCENTS

Ce dimanche 13 novembre, nous sommes heureux d'accueillir notre évêque pour la confirmation des adolescents des paroisses d'Ermont, de Franconville et du Plessis-Bouchard. Sur notre communauté chrétienne trois jeunes célébreront ce sacrement, dont deux sont déjà bien investis dans la vie de la communauté chrétienne. **Layla va s'investir davantage dans l'accompagnement musical des messes, Andréa va aider à donner la Sainte Communion. Pour Armonie nous allons en parler ensemble et voir quelle sera sa mission.**

« **La force d'en-haut** » qui va se déployer dans leur vie et au cours de la célébration, ils en auront besoin et nous avec eux. Il n'est pas facile pour des jeunes de prendre leur place dans notre société ! Il n'est pas facile de rester fidèle à une relation vivante avec Dieu et son Église quand autour de soi la foi des chrétiens est comptée pour rien...

C'est pour cela que le Christ a promis le don de l'Esprit Saint ! **Son action en nous et dans les communautés chrétiennes vient sans cesse raviver l'expérience de l'amour dont Jésus nous a aimés :** « Il a livré sa vie pour nous » - « Il nous a sauvés » - « Il vit en nous »... Dans l'avion qui le ramenait de son voyage au Bahreïn, le pape François disait :

« La racine de la religion, c'est la gifle que te donne l'Évangile, la rencontre avec Jésus-Christ vivant. » C'est de cette « gifle » que « découle tout le reste »

en parlant du courage d'être chrétien et de témoigner de sa foi.



Sommaire

page 2

- Pourquoi les sanctions canoniques ne sont pas rendues publiques ?

page 3

- Avec les ados confirmands et leurs parents
- La campagne du Denier continue
- Merci pour le pèlé des servant(e)s de chœur à Rome

page 4

- Agenda - annonces

« L'Esprit Saint est l'amour de Dieu répandu dans nos cœurs » nous dit l'apôtre Paul aux Romains (5, 5). Cet amour qui nous donne force et joie et sans cesse nous relève et nous rassure. L'apôtre, de dire « **L'Espérance ne déçoit pas, puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs, par l'Esprit Saint qui nous a été donné** ».

Frères et sœurs, amis, parlons à l'Esprit Saint chaque jour puisqu'il habite notre cœur et y met le feu de l'amour de Dieu. Invoquons-le chaque jour pour les jeunes et leurs familles, pour l'Église et notre communauté chrétienne, pour les personnes que nous côtoyons au quotidien. Alors soyons-en certains, la force de Dieu pourra mieux agir et transformer ce monde, lui éviter des catastrophes...

« **Esprit de lumière, Esprit Créateur, restaure en nous la joie, le feu, l'Espérance.**

Affermis nos âmes, ranime nos cœurs, pour témoigner de ton amour immense. »

Guillaume Villatte, † prêtre

Malachie (3, 19-20a)

Les textes de ce dimanche

Paul aux Thessaloniens (3, 7-12)

Luc (21, 5-19)

Psaume 97 (98) « Il vient, le Seigneur, gouverner les peuples avec droiture. »

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard - Tél. 01 34 15 36 81 - secretariat@paroisse-plessis-bouchard.fr

<http://paroisse-plessis-bouchard.fr> - [Facebook](https://www.facebook.com/Paroisse.catholique.du.Plessis-Bouchard) : Paroisse catholique du Plessis-Bouchard

Père Guillaume VILLATTE - Même adresse postale - Tél. 06 79 89 57 94 - pvillatte@free.fr

Pourquoi les sanctions canoniques ne sont pas rendues publiques ?

Évêque émérite de Créteil, Mgr Michel Santier a été sanctionné en 2021 par Rome pour des faits commis contre deux jeunes adultes dans les années 1990 et qui ont été révélés en 2019. Les plaignants n'ont pas voulu se déclarer et les faits étaient prescrits. Mais l'absence de publicité sur les sanctions interroge légitimement, surtout lorsqu'elle devient un obstacle à l'appel à de nouveaux signalements. Le droit canonique a bien besoin d'évoluer...

Vendredi 14 octobre, l'hebdomadaire *Famille Chrétienne* a révélé que l'ancien évêque de Créteil (Val de Marne), Mgr Michel Santier, a fait l'objet de mesures disciplinaires par Rome en octobre 2021 pour des faits de « voyeurisme », aggravés par un abus d'autorité spirituelle et une instrumentalisation des sacrements commis sur deux majeurs dans les années 1990 dans la Manche. Sa démission prématurée en 2019, officiellement présentée pour raison de santé, était liée à cette affaire. Une démission que le pape François a accepté le 6 juin 2020 mais ce dernier n'a quitté ses fonctions qu'en janvier 2021. Dans la foulée de la révélation des raisons réelles du départ de Mgr Santier, les deux diocèses en question, celui de Créteil et celui de Coutances et d'Avranches, ont confirmé l'existence de cette décision et provoqué l'incompréhension des fidèles. Deux ans se sont ainsi écoulés entre le signalement au Vatican et l'annonce auprès du principal concerné des sanctions. Mais deux années au cours desquelles aucune information n'a filtré auprès des fidèles, pas même l'existence d'une sanction.

En droit français existe ce qu'on appelle la publicité de la justice, c'est-à-dire que les décisions de justice sont publiées. La justice étant rendue « au nom du peuple », les citoyens doivent pouvoir en contrôler l'exercice quotidien. Elles sont donc largement accessibles, même lorsque les faits sont prescrits. Mais ce principe n'existe pas dans le droit canonique, c'est-à-dire le droit de l'Église. « La publicité est faite par la consignation de la décision à la personne intéressée, donc la personne condamnée », indique à Aleteia le père Ludovic Danto, doyen de la faculté de droit canonique depuis 2016. De cette façon, « le droit canonique considère donc que la publicité est faite ». Jusqu'à très récemment, « la victime, le plaignant, n'était pas particulièrement pris en compte dans la communication de la décision », souligne le père Ludovic Danto. « Le but était que l'accusé, par sa condamnation, rentre dans le droit chemin. Et cela n'est pas uniquement propre au droit canonique. La présence de la victime dans l'ensemble de la procédure est assez récente dans tous les droits », justifie-t-il. En effet, si la victime existe depuis toujours, sa place s'est progressivement affirmée dans la société et la même évolution est perceptible dans le droit commun. Mais c'est un sujet dont le Saint-Siège s'est saisi, rappelle néanmoins le doyen. « Ce qui est certain c'est que dans un avenir plus ou moins proche, il convient de travailler à ce que la décision soit au moins communiquée aussi au plaignant à défaut d'être rendue publique, mais cette dernière question reste aussi ouverte », détaille encore le prêtre.

« L'Église s'est surtout occupée, dans un premier temps, des agresseurs, expliquait, déjà à ce sujet auprès d'Aleteia, Astrid Kaptijn, membre de la Ciasa et professeur de droit canonique. Dans un deuxième temps, à partir des années 2000, elle a porté une attention accrue aux victimes. Elle dispose aujourd'hui d'une plus grande conscience de cette dimension. L'ensemble des documents publiés par le Saint-Siège insistent sur l'accompagnement des victimes ». Mais lorsque l'on regarde les procédures juridiques, on constate que les victimes ne sont pas encore suffisamment prises en compte, d'abord au niveau de la communication. « Quand une victime se rend auprès d'une instance diocésaine pour dénoncer un cas d'abus sexuel, c'est au niveau diocésain que ce dernier se traite. Une enquête préliminaire est ouverte et le dossier est ensuite envoyé à Rome. Mais la victime n'est pas forcément au courant », détaille encore Astrid Kaptijn. « Ensuite c'est la congrégation pour la doctrine de la foi qui décide si un procès est nécessaire. Là encore, l'information communiquée à la victime dépend du bon vouloir de l'évêque. S'il y a un procès, la victime n'a quasiment pas de place. C'est une question entre l'État et l'agresseur. La victime n'a pas de statut officiel au cours du procès, elle a même du mal à avoir accès au dossier ».

Qui va par ailleurs s'assurer de la réalisation des sanctions ? « C'est l'autorité hiérarchique de la personne condamnée qui s'assure de l'application des sanctions », reprend Ludovic Danto. « L'évêque lorsqu'il s'agit d'un prêtre, l'évêque du diocèse dans lequel vit l'évêque sanctionné ou le supérieur majeur lorsqu'il s'agit d'un religieux ». En France, la Conférence des évêques de France (CEF) est actuellement en train de repenser le celebret, que l'on surnomme volontiers la carte d'identité du prêtre. « L'idée serait d'intégrer au celebret les éventuelles sanctions dont la personne a fait l'objet », explique le doyen. Et permettre ainsi une plus grande vigilance et une meilleure transparence.

Source : Aleteia (18/10/22 – Agnès Pinard Legry, sauf chapo)



Avec les ados confirmands et leurs parents

Ils sont plus de 35 jeunes à se réunir ce dimanche 13 novembre pour recevoir le sacrement de confirmation par notre évêque, Mgr Lalanne. Ils viennent des communautés de Franconville, d'Ermont et pour Le Plessis, nous accueillerons Andréa, Layla et Armonie. Bienvenue à ces ados sûrs de leurs choix.

Bienvenue aux parents, qui ont confiance dans leur Église pour accompagner le chemin spirituel de leurs enfants. À eux est dédiée cette prière qu'ils pourraient prononcer en ce jour des confirmations.

Seigneur, en présentant notre enfant pour le sacrement de la confirmation, nous sommes conscients, nous ses parents de l'accompagner dans un engagement qui est déjà le nôtre, et que nous essayons de vivre fidèlement.



Avec lui, nous exprimons notre foi en Dieu, Père, Fils et Esprit, et en l'Église, notre mère, qui nous rassemble dans l'amour.

Seigneur, ce que l'esprit veut accomplir en notre enfant, nous acceptons volontiers d'y collaborer, par l'éducation que nous voulons lui donner et par le témoignage de notre vie.

Nous t'en prions, Seigneur, donne à notre enfant l'Esprit de vérité cet Esprit qui nous éclaire et nous guide sur les routes de la vie ; donne-lui l'Esprit de force,

cet Esprit qui nous permet de vivre nos convictions malgré les obstacles, malgré les épreuves ; donne-lui l'Esprit d'amour, cet Esprit qui fait de nous des frères et sœurs au service d'une même mission, en ton Église.

Seigneur, nous te remercions de ta grande sollicitude envers nous. Tu mets à notre disposition tes sacrements, ces signes lumineux qui nous révèlent ton amour.

C'est par le signe de la confirmation que tu nous dis que ton Esprit est toujours avec nous, pour nous aider à répondre à tes attentes et pour nous faire découvrir la sagesse de tes vœux.

Esprit Saint, demeure en nos cœurs, remplis-les de ta lumière, de ton amour et de ta force, fais-nous découvrir la joie de servir un Dieu qui nous aime et qui nous veut heureux.

La campagne du Denier 2022 continue.



Le Denier de l'Église rémunère les acteurs de l'Église, prêtres et laïcs salariés. C'est la plus grande ressource qui permet à l'Église catholique d'assurer ses missions au quotidien dans notre communauté.

Ibrahim et moi-même ferons appel à votre générosité en fin de messe le dimanche 20 et le samedi 26 novembre 2022.

Nous comptons sur vous. Par avance, nous remercions nos futurs donateurs.

Lydia et Ibrahim (Correspondants pour le Denier de l'Église)

Merci pour le pélé des servant(e)s de messe

Ils étaient nombreux à Rome, 140 venus du diocèse de Pontoise. Du 24 au 26 août, ils se sont intégrés parmi les 2500 enfants qui ont célébré, joué et écouté ensemble. Ils ont eu le privilège d'être reçus par le pape François. Et pour les servants et servantes de chœur, le samedi 19 novembre aura le goût des retrouvailles et des souvenirs.

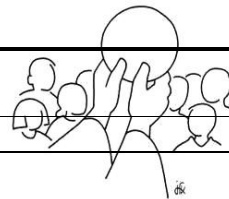
C'est au Plessis-Bouchard que ceux du diocèse ont rendez-vous dans l'église Saint-François-de-Sales à 18h00 pour une messe d'action de grâce, présidée par le père Maxime de Montaral, délégué de l'évêque pour les servants et servantes, et avec notre curé, qui a lui aussi vécu le pélé de Rome.

Qu'ils soient les bienvenus.



MESSES, CÉLÉBRATIONS et PRIÈRES

Semaine du 13 au 20 novembre



<i>Messes dominicales</i>		<i>Action de grâce pour les aidants aux personnes malades</i>
Samedi 12	18h00 <i>St-François-de-Sales</i>	Action de grâce pour Marie et Grégoire messe pour Louis Philippe PEREIRA LEITE , inhumé cette semaine et pour † Hubert et Hélène PLOIX
Dimanche 13	10h30 <i>St-François-de-Sales</i>	messe pour Louis Philippe PEREIRA LEITE , inhumé cette semaine Action de grâce pour le ministère du pape St Jean-Paul II messe pour † Guy et Mireille IGOUT
Mardi 15	<i>St-François-de-Sales</i> 15h00 <i>St-Nicolas</i> 18h30	Obsèques Marcelle BRUNEAU (93 ans) <i>messe pour les âmes du purgatoire</i> et messe pour † Jacqueline ROCHELLE prière du chapelet
Jeudi 17	18h00 <i>St-Nicolas</i> 19h00	<i>Adoration</i> prière du chapelet
Vendredi 18	8h45 <i>St-Nicolas</i>	messe pour † Monique GUIET
Samedi 19	<i>St-François-de-Sales</i> 8h45	<i>messe pour les bienfaiteurs de la paroisse</i> et pour † Serge BERNARD † Françoise BARDET prière du chapelet

Le temps liturgique de l'Avent approche... !

C'est l'occasion, en famille et entre amis, de se stimuler pour faire grandir le désir de la manifestation glorieuse du Christ : « *Nous attendons ta venue dans la gloire* ». « *Que ton règne vienne* ». Le psaume 25 (24) pourrait devenir notre prière et nous aider à cultiver une attitude au cours de nos activités :

« *Vers Toi, Seigneur, j'élève mon âme* ».

Voir le chant de ce psaume sur Youtube

<https://www.youtube.com/watch?v=kK11QjuvljU>

Messe d'action de grâce après le pèlerinage des servants et servantes de messe à Rome.

Samedi 19 novembre à 18h00.

Messes de semaine

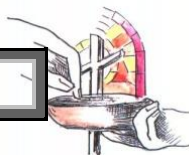
Merci à celles et ceux qui ont déjà répondu à l'appel de participer à la messe en semaine. Ils sont à la fois des personnes qui travaillent et d'autres en retraite.

Jeudi prochain, le **17 novembre**, il y aura l'adoration à 18h00 et la prière du chapelet à la place de la messe. Notre évêque rassemble un de ses conseils en visio au même moment. Merci de votre compréhension.

QVÊTE

pour le Secours Catholique

2^{ème} quête à la sortie des messes des 18 et 19 novembre.



Rencontres

Préparation à une évangélisation dans la rue

Mercredi 16 novembre

Prière du Groupe charismatique

Jeudi 17 novembre

Réunion d'échanges paroissiale

Vendredi 18 novembre

Équipe « Venez et Voyez »

Mercredi 30 novembre

Reprise de la Fraternité Sainte Jeanne de Chantal

Vendredi 2 décembre, à 16h30 (Bon Pasteur)



Nous fêterons cette semaine :

- *Mardi 15 novembre* : St Albert le Grand, dominicain et évêque de Ratisbonne, docteur de l'église, décédé en 1280.
- *Jeudi 17 novembre* : Ste Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe, décédée en 1231.
- *Vendredi 18 novembre* : dédicaces des basiliques Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul hors les murs.
- *Samedi 19 novembre* : mémoire de la Vierge Marie.
- *Dimanche 20 novembre* : solennité du Christ Roi de l'univers. Fin de l'année liturgique.



PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

Accueil à l'église Saint-François-de-Sales

samedi matin de 10h00 à 12h00 dans la salle paroissiale du Bon Pasteur.